





Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

| No         | Version  | Coûts                      | Priorité   |
|------------|--|----------------------------|--|
| <b>A06</b> | Etabli le: 23 mai 2000<br>Modifié le: 01.01.2008 | par: JFP & RPD<br>par: dam |   |

## Traversée de l'avenue de Grandson

### Description(s)

Pour les cyclistes, notamment les familles avec enfants, qui veulent se rendre du secteur sud-ouest de la ville vers le lac, la traversée de l'avenue de Grandson pose actuellement un réel problème. En effet, de par la forte circulation et les rampes vers les bandes cyclables (qui rendent difficile le démarrage pour les enfants, et pas que pour eux d'ailleurs), les cyclistes préfèrent souvent traverser à pied sur les passages piétons. Malheureusement pour eux, les rares passages piétons ne sont souvent accessibles que par des escaliers, se qui rend l'exercice très compliqué...

### Proposition(s)

L'aménagement des accès aux passages piétons n'est pas forcément aisé. Pour cette raison, il semble préférable d'aménager le carrefour avec la rue Edouard-Verdan avec des feux pour cyclistes. De fait, la pratique fréquente de ce carrefour montre qu'il existe aujourd'hui une "plage" durant laquelle les cyclistes peuvent traverser. Malheureusement, par manque de signalisation, ils n'en sont pas informés.

L'aménagement de ce carrefour, réalisé conjointement avec celui de Bouby-Rolls (cf. fiche A.12), fournirait deux points de passage sécurisé Nord-Sud pour les cyclistes, ce qui améliorerait fortement l'état actuel.

### Coûts / contraintes

Le coût est fonction de l'ampleur de l'aménagement du carrefour à effectuer. Cela semble toutefois pouvoir se faire à des coûts raisonnables.

### Priorité / urgence

01.01.08 : A reprendre lors du réaménagement des carrefours de l'avenue de Grandson